



AVIS PUBLIC

AUX PERSUNNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1289-2021 PRÉVOYANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 17 avril 2021, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 1289-2021 intitulé « Règlement numéro 1289-2021 amendant le règlement de zonage numéro 1289-2019 (Négociation relative aux rives et au littoral) ».
2. Ce projet de règlement vise à modifier le règlement de zonage numéro 1289-2019 relativement aux dispositions sur les rives et le littoral, le tout en concordance avec les dispositions contenues au Schéma d'aménagement et de développement urbain de la MRC des Îlesles de Saguenay.
3. Le projet de règlement numéro 1289-2021 ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'applications différenciées concernant les personnes habiles à voter.
4. Le projet de règlement numéro 1289-2021 peut être consulté en www.sjsm.qc.ca ou en adressant un courriel au maire municipal, soit au V.L. ou Principale, durant les heures régulières d'ouverture (de lundi au jeudi, de 9h à 16h30 et le vendredi de 9h à 17h). Le projet de règlement est également disponible sur le site internet de la Municipalité à l'adresse internet suivante :

<https://www.sjsm.qc.ca/fr/infos/consultez-projet-de-reglement-en-avis-public-et-avis>

2. Étant donné l'état d'urgence sanitaire en cours, la diffusion d'informations et de consultations qui devrait passer sur ce projet est remplacée par un appel de communications public. Ainsi, toute personne intéressée peut demander des informations en tout temps ou, transmettre par écrit ses commentaires au regard de ce projet, au plus tard le 7 mai 2021.
 - Par courriel en : www.sjsm@sjm.qc.ca
 - Par lettre à l'attention de M. Martin Blais, adjointe et greffier au V.L. ou Principale, Saint-Jacques-le-Mineur (SJM), 888 1^{er} étage (ou via la chaîne à courrier électronique à la garde de la poste d'envoi de l'Agence municipale à la même adresse).

DONNÉ à Saint-Jacques-le-Mineur ce 22^e jour d'avril 2021.

Isabelle Arsenault
Élus(e) générale et secrétaire adjointe